

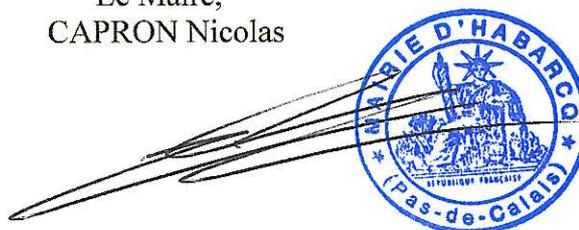


Séance du Conseil Municipal en date du 14 avril 2025

## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

- Délibération n° 2025/04 : **CFU 2024 - Approuvée**
- Délibération n° 2025/05 : **Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 - Approuvée**
- Délibération n° 2025/06 : **Subventions 2025 aux associations - Approuvée**
- Délibération n° 2025/07 : **Budget primitif 2025 - Approuvée**
- Délibération n° 2025/08 : **Demande de subvention au titre du FPRNM**  
**Opération de reconnaissance et travaux de confortement des cavités souterraines - Approuvée**
- Délibération n° 2025/09 : **Adhésion de la commune de Saulty au Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe - Approuvée**
- Délibération n° 2025/10 : **Adhésion du syndicat Gy-Scarpe au syndicat de Bois St Pierre pour la commune de Saulty - Approuvée**
- Délibération n° 2025/11 : **Remboursement caution locataire sortant - Approuvée**

Le Maire,  
CAPRON Nicolas



**COMMUNE DE HABARCO**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GAILLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDROUX,

Etaient absents excusés :  
Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUIIAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.  
SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.**

La séance ouverte, le Maire expose à l'assemblée, que dans le cadre de l'établissement du budget primitif de l'année 2025, il y a lieu de voter le taux des taxes communales, à savoir, la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident à l'unanimité de voter les taux suivants, à savoir :

	Base d'imposition prévisionnelles 2024	Taux d'imposition 2025	Produit de référence
Taxe foncier bâti	493 688	32,03 %	166 172
Taxe foncière non bâti	54 026	36,18 %	19 790
Taxe d'habitation	16 976	9,68 %	1 123

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire,



**COMMUNE DE HABARCO****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDDROUX,

Étaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL.  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.

SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : SUBVENTIONS COMMUNALES 2025 AUX ASSOCIATIONS**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal qu'un montant de 5500 € a été inscrit au budget primitif au compte 65748 : *Subventions aux associations*.  
Il demande au conseil municipal de bien vouloir délibérer sur le montant à octroyer à chaque association.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal unanime, décide d'octroyer les subventions pour 2025, comme suit :

Coopérative école Habarcq	:	120 €
Club Sportif d'Habarcq Football	:	1000 €
Association Donneurs de sang Agnez	:	50 €
Association RPI du Gy (ARPIG)	:	120 €

La subvention demandée par le comité des fêtes sera traitée après l'assemblée générale de juin.

Et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire,



**COMMUNE DE HABARCO**

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABÉ, Paul DAVANNE, Laurent POUDDROUX,

Etaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABÉ  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.  
SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : BUDGET PRIMITIF**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif pour 2025 qui se résume comme suit :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
<b>RECETTES</b>	Recettes réelles	403 485, 08 €	Recettes réelles	304 604,52 €
	Résultat reporté 2024	111 826, 92 €	Virement de la section de fonctionnement	45 000,00 €
	<b>Total</b>	<b>515 312 €</b>	<b>Total</b>	<b>349 604,52 €</b>
<b>DEPENSES</b>	Dépenses réelles	515 312 €	Dépenses réelles	278 900,00 €
			Résultat reporté 2023	25 704,52 €
	<b>Total</b>	<b>515 312 €</b>	<b>Total</b>	<b>304 604,52 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, approuve le budget primitif 2025

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire,

**COMMUNE DE HABARCO****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDROUX,

Etaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.

SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FPRNM**

**Opération de reconnaissance et travaux de confortement des cavités souterraines**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, la possibilité de solliciter des services du département des subventions pour les travaux cités en objet au titre.  
Trois dossiers seront déposés pour la salle des fêtes, l'école et la cantine-garderie.

Il demande au Conseil Municipal d'approuver cette opération et autorise la commune à percevoir les fonds correspondants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver la demande et autorise Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les : jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme

A Habarcq,  
le 14 avril 2025  
Le Maire,



**COMMUNE DE HABARCO****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDROUX,

Etaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.

SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE DE SAULTY AU SYNDICAT DES VALLEES DU GY ET DE LA SCARPE AU 31 DECEMBRE 2025**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération accompagnée de l'étude d'impact prise par le Syndicat des eaux des Vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 27 février 2025 acceptant l'adhésion de la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

Le Maire donne lecture de la délibération et de l'étude d'impact concernant les incidences de cette adhésion.

Il informe l'assemblée que chaque commune membre du Syndicat Gy-Scarpe doit également délibérer pour accepter cette adhésion.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable à l'adhésion de la commune de SAULTY au Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe à compter du 31 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire



**COMMUNE DE HABARCO****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDROUX,

Etaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.

SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : ADHESION DU SYNDICAT GY - SCARPE AU SYNDICAT DE BOIS ST PIERRE POUR LA COMMUNE DE SAULTY AU 31 DECEMBRE 2025**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la délibération accompagnée de l'étude d'impact prise par Le Syndicat des eaux des vallées du Gy et de la Scarpe dans sa réunion du 27 février 2025 demandant son adhésion au Syndicat mixte de Bois Saint Pierre pour la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

Le Maire donne lecture de la délibération et de l'étude d'impact concernant les incidences de cette adhésion.

Il informe l'assemblée que chaque commune membre du Syndicat Gy-Scarpe doit également délibérer pour accepter cette adhésion au Syndicat mixte de Bois Saint Pierre.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime émet un avis favorable à l'adhésion du Syndicat des Vallées du Gy et de la Scarpe au Syndicat mixte de Bois Saint Pierre pour la commune de SAULTY à compter du 31 décembre 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire

The image shows a blue ink signature of the Mayor over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Mairie d'HABARCO' at the top, 'Pas-de-Calais' at the bottom, and a central emblem featuring a figure holding a staff, with the date '1793' below it.

**COMMUNE DE HABARCO****Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze avril, à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon les règles sanitaires en vigueur, sous la présidence de Monsieur Nicolas CAPRON en suite de convocation en date du 10 avril 2025 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Mesdames, Messieurs Nicolas CAPRON, Sébastien BEUGIN, Olivier GALLET, Laurent DUHAMEL, Muriel MOMEUX, Gilles VASSEUR, Pierre HENRY, Christine CHABE, Paul DAVANNE, Laurent POUDROUX,

Étaient absents excusés :

Hélène LARDIER ayant donné pouvoir à Pierre HENRY  
Delphine MARECHAL ayant donné pouvoir à Laurent DUHAMEL  
Pierre CHABE ayant donné pouvoir à Christine CHABE  
Florent ACTHERGAL  
Thierry ROBERT

M Pierre HENRY est élu secrétaire.

SEANCE : 14 AVRIL 2025

**OBJET : REMBOURSEMENT CAUTION LOCATAIRES SORTANTS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée du départ le 29 janvier dernier de Madame PELE - POLY Christina, locataire du 6 rue de la Poste.

Il informe que l'état des lieux réalisé par huissier ne fait pas ressortir de défaut majeur et que le dépôt de garantie peut donc être restitué aux locataires sortants.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime décide de rembourser le dépôt de garantie à Madame PELE-POLY Christina après s'être assuré auprès de la Trésorerie de St Pol sur Ternoise que tous les loyers ont bien été payés.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme  
A Habarcq, le 14 avril 2025  
Le Maire,

